

Objectif n° 14 : vie aquatique marine

Les écosystèmes marins (côtiers et au large) doivent bénéficier d'un cadre permettant une gestion durable. Ils doivent également être protégés des effets indésirables résultant des activités humaines. La gestion des eaux marines se fait dans un contexte de forte responsabilité en France : son espace marin, par sa taille, est le deuxième au monde et la présence dans quatre océans est unique. La stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) donne un cadre de référence aux politiques publiques dans ce domaine.

État écologique des masses d'eaux littorales

La stratégie de façade maritime Méditerranée, adoptée en octobre 2019, concilie des objectifs de préservation du bon état écologique (directive cadre « stratégie pour le milieu marin ») et des objectifs socio-économiques.

► À retenir

- L'Occitanie est dotée de 13 sites Natura 2000 en mer pour préserver la biodiversité ► [figure 1](#).
- Dans le golfe du Lion, les aires marines protégées associent tous les départements du littoral ► [figure 2](#).

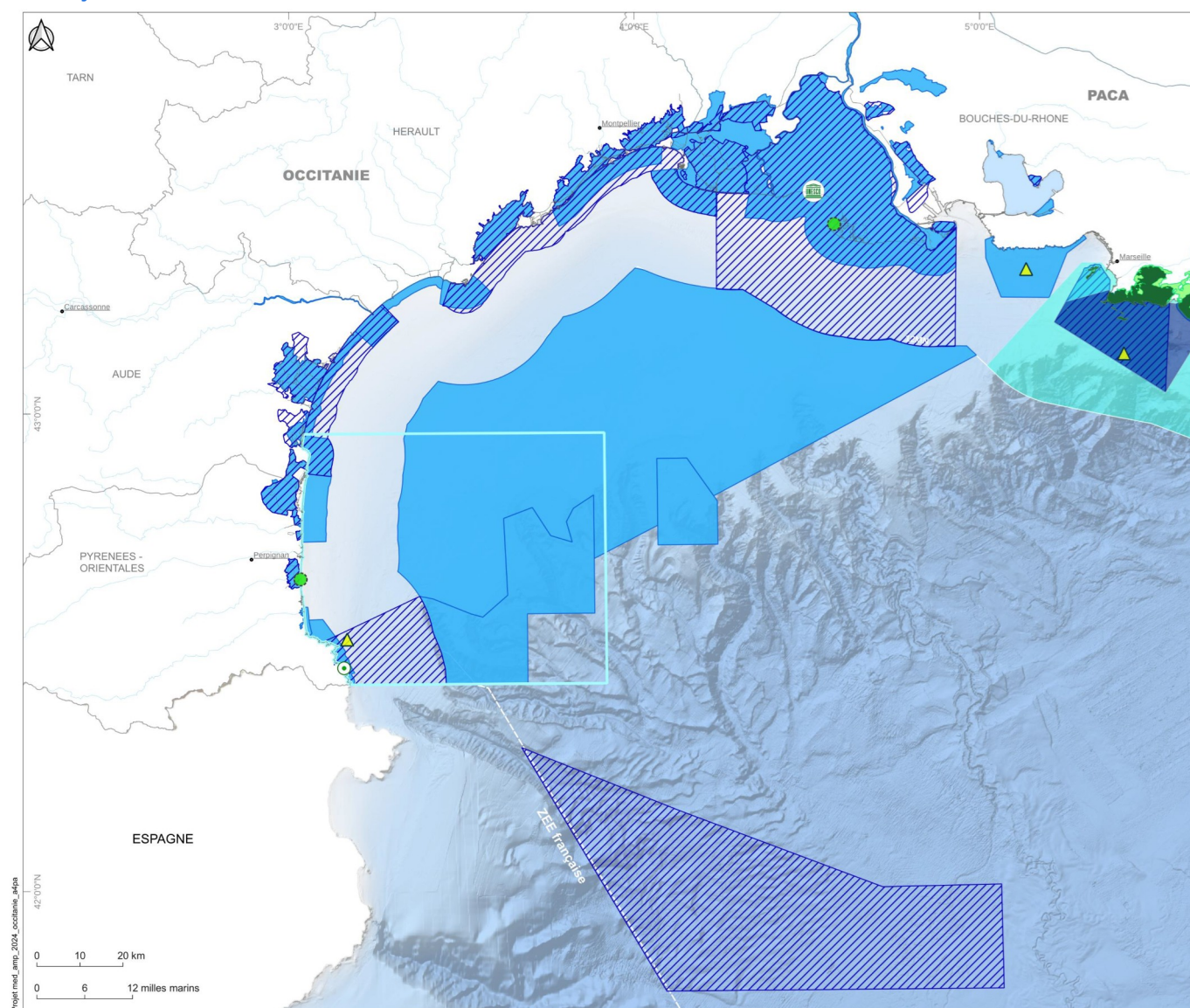
► 1. Aires marines protégées d'Occitanie en 2024

Aires marines protégées	Nombre	Surface (ha)
Parc naturel marin	1	401 000
Réserve naturelle nationale marine	1	650
Sites Natura 2000 marins	10	169 033
Sites Natura 2000 marins classés sites d'importance communautaire	3	599 617

Note : Le parc naturel marin en Occitanie est le parc naturel marin du golfe du Lion. L'unique réserve naturelle nationale marine en Occitanie est la réserve de Cerbère-Banyuls.

Sources : Dreal, Inventaire national du patrimoine naturel, Office français de la biodiversité.

► 2. Aires marines protégées (sites exclusivement marins ou mixtes) et sites Natura 2000 lagunaires de la façade méditerranéenne en 2024



Sites Natura 2000 :

- Directive Habitats - Faune - Flore (DHFF)
- ▨ Directive Oiseaux (DO)

Espaces marins protégés :

- Parc naturel marin
- Réserve Naturelle
- Arrêté de protection de biotope
- Domaine public maritime du Conservatoire du Littoral (CELRL)

Parc National

- Aire maritime adjacente
- Aire optimale d'adhésion
- Cœur marin
- Cœur terrestre

ASPIM : aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne.
ZEE : zone économique exclusive.

Source : Agence des aires marines protégées.

Instruments internationaux ou régionaux :

- ▲ ASPIM - Convention de Barcelone
- Patrimoine mondial - UNESCO
- Réserve de biosphère - UNESCO

Délimitations des espaces maritimes :

- Limite de la mer territoriale française
- Frontière maritime ou ZEE

EDITEE LE : 7 / 1 / 2025

Sources des données :

- Espaces protégés : INPN / MNHN, CERL, PNPC, PNCAL, OFB
- Trait de côte : SHOM/IGN 2022
- Frontière maritime : SHOM/IGN, 2022* (ne pas utiliser pour la navigation)
- Délimitations terrestres et cours d'eau : IGN, FAO

Fonds cartographiques : Edmodnet 2022
Système de coordonnées : EPSG:2154



► Pertinence des indicateurs, méthodologie

Natura 2000 est un réseau écologique européen de sites naturels ou semi-naturels identifiés pour leurs richesses environnementales. À l'origine composé de sites exclusivement terrestres, les compétences de cette démarche se sont étendues en mer, afin de répondre aux exigences internationales de protection du milieu marin. Cette démarche, initiée en 1992, a pour objectif de créer un réseau cohérent et représentatif de sites écologiques permettant ainsi de conserver la diversité biologique des territoires européens.

► Pour en savoir plus

- « [Indicateurs territoriaux de développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère en charge de la Transition écologique).